



## INITIATION AUX PRINCIPALES RÈGLES APPLICABLES EN MATIÈRE D'ACCÈS À L'INFORMATION ET DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (AIPRP)

Formatrice : M<sup>me</sup> Pierrette Brie, conseillère experte en AIPRP

### PRÉSENTATION DU CONTENU DE LA FORMATION

*Un soutien en vue de faciliter votre intégration et votre développement  
dans l'exercice de vos tâches en AIPRP*

**Clientèle visée** | Cette formation de base s'adresse à tous les praticiens en ces matières nouvellement désignés de même qu'au personnel de soutien qui les seconde, et ce, pour tous les secteurs d'activité : ministères et organismes gouvernementaux, éducation et enseignement supérieur, santé et services sociaux, municipal, ainsi que les ordres professionnels.

**Objectifs généraux** | Cette formation vous propose d'acquérir un minimum de connaissances et de renseignements utiles et pertinents quant à l'exercice de vos responsabilités en matière d'AIPRP. Vous serez initié aux principales règles et aux notions que vous devez appliquer dans l'exercice de vos fonctions. Des outils de référence de même que de « bonnes adresses » vous seront également proposés pour enrichir votre démarche d'intégration.

**Approche pédagogique** | L'approche proposée s'appuie sur le fait que vous êtes le principal acteur de votre démarche d'intégration dans vos responsabilités. Elle vous permet ainsi, dans un premier temps, de réaliser les principales tâches à accomplir dans votre rôle de professionnel en AIPRP, que ce soit à titre de responsable désigné, de conseiller ou de leur adjoint. Dans un second temps, elle vous permet de bien situer votre rôle et vos responsabilités dans la mission et les activités de votre organisme public afin de donner un sens à vos actions et de vous mener vers une autonomie grandissante.

**Projet de loi 64** | Un tableau comparatif de la Loi sur l'accès annotée des modifications proposées dans le projet de loi 64 sera présenté aux participants.

DIFFUSION PARVISIOCONFÉRENCE – 9 h à 16 h30		
2020	25 novembre	
2021	17 février	17 mars